

M. BOYCE : On informa le ministre des Postes que ce receveur des postes avait quitté son bureau depuis deux mois. L'honorable député a-t-il pris une décision quelconque? Il a promis d'étudier la question et...

M. LEMIEUX : Etait-ce ce Kelly?

M. BOYCE : Non, il ne s'appelait pas Kelly. Je puis donner son nom à l'honorable député parce qu'il est écrit dans les dossiers de la cour. De mon siège dans cette Chambre j'ai prouvé à mon honorable ami qui occupait alors le poste de ministre des Postes—et j'avais les pièces devant moi—que W. C. Kilpatrick, le receveur des postes à Copper-Cliff, avait été trouvé coupable de manœuvres corruptrices par un tribunal de justice dans la fameuse cause du "Minnie M." au Sault. J'ai demandé à mon honorable ami le ministre des Postes de s'occuper de ce cas, et de se dispenser des services précieux de cet homme. L'a-t-il fait? Une année s'est passée, et lorsque j'ai appelé de nouveau l'attention de mon honorable ami sur le cas, il s'est contenté de dire qu'il s'occuperait de la chose. Jusqu'au moment de la chute du parti libéral, M. W. C. Kilpatrick est resté receveur des postes à Copper-Cliff.

M. LEMIEUX : Y avait-il quelque déficit dans les comptes? Le bureau était-il bien administré?

M. BOYCE : Le receveur était absent depuis deux ans.

M. LEMIEUX : Il avait un remplaçant.

M. BOYCE : J'ai déjà dit à mon honorable ami, et c'est dans les dossiers du département des postes aujourd'hui et c'est inscrit aussi au hansard, que, cinq cents citoyens de Copper-Cliff ont envoyé au ministre des postes une pétition dans laquelle ils se plaignaient du service pitoyable et honteux dans ce bureau de poste, et de l'absence du receveur parti depuis deux ans, et cette pétition appelait l'attention du ministre sur le fait que les juges d'une cour de justice avaient trouvé cet homme coupable de manœuvres corruptrices dans une élection. Cependant malgré tout cela le ministre ne fit rien du tout.

M. LEMIEUX : On n'a jamais porté aucune accusation de mauvaise administration.

Quelques VOIX : Oh, oh.

M. LEMIEUX : Non, pas contre M. Kilpatrick. Je me rappelle le cas parfaitement bien. Je n'ai jamais destitué un fonctionnaire pendant que j'étais ministre des Postes—pas un seul.

M. PELLETIER : Que dites-vous?

M. LEMIEUX : L'honorable ministre des Postes (M. Pelletier) connaît très bien un

de ses amis, un homme qui occupe une très haute position dans Québec, qui a été pendant des mois et même des années, sans aller à son bureau. On me demanda de le renvoyer. Le bureau était bien tenu.

M. PELLETIER : Quel était ce lui-là?

M. LEMIEUX : M. Paquet, de Québec. Je ne l'ai jamais destitué.

M. PELLETIER : L'honorable député dit-il qu'il n'a jamais destitué aucun receveur des postes?

M. LEMIEUX : J'en ai destitué un à la demande de M. Sifton, en me basant sur le principe qu'on devait accepter la parole d'un membre. M. Sifton m'avait promis de justifier la destitution dans la Chambre si la question était soulevée, et lorsque M. Lake provoqua un débat, je cherchai en vain M. Sifton; je le trouvai dans la chambre n. 16, et je lui rappelai qu'il m'avait donné sa parole d'honneur qu'il discuterait la question, mais M. Sifton refusa de venir dans la salle.

M. CROTHERS : Avez-vous rétabli ce receveur dans ses fonctions?

M. LEMIEUX : Non, en aucun cas.

M. CROTHERS : Pourquoi pas?

M. LEMIEUX : Parce que M. Sifton maintenait ce qu'il avait écrit dans son rapport, que ce fonctionnaire était rendu incapable d'ingérence politique, et que je n'ai jamais destitué un receveur des postes pour intervention dans les élections.

M. MONK : Sir William Mulock s'est vu tous mis à la porte avant d'être en charge de ce ministère.

M. LEMIEUX : Le ministre des Travaux publics revient encore avec ces cas classiques du comté de Jacques-Cartier, 1896. A maintes reprises il nous a dit que nous avions destitué des fonctionnaires, par centaines dans ce comté en 1896. Mais hier lui-même dans son département depuis le 21 septembre destitué des centaines d'ouvriers en fait il est devenu très sanguinaire dans ses méthodes. Comme Marat qui a régné dans Paris pendant quelques mois en 1789, il veut des milliers de têtes pour raffiner le pays. Le ministre des Travaux publics a destitué des milliers de jours par centaines.

M. MONK : L'honorable député sait que ce n'est pas le cas.

M. LEMIEUX : Il a destitué des centaines d'ouvriers depuis le 21 septembre, et finalement lorsqu'il s'est aperçu que l'opinion publique et que les journaux anglais du Canada, comme le "Telegram" et le "Star" de Toronto, et le "Gazette" de Montréal, se soulevaient contre lui, il a institué une enquête juridique et a nommé